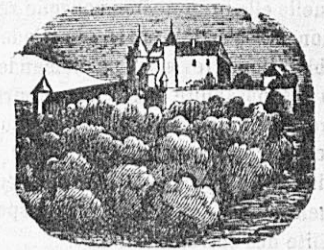




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12³⁰ 4³⁰ 8³⁸ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 8 avril 1910.

Les radicaux suisses à Berne.

Si quelques-uns de nos conservateurs, ceux qui malicieusement prétendent que les radicaux fribourgeois ne sont pas en parfaite communion d'idées et de principes avec leurs corréligionnaires du parti radical-démocratique suisse, avaient assisté à l'assemblée des délégués radicaux tenue dimanche dernier, à Berne, ils auraient eu une belle occasion de constater que, contrairement à leurs secrets désirs, la plus solide amitié et l'union la plus complète règnent entre tous les libéraux-radicaux suisses. Les nombreux délégués fribourgeois — ils étaient plus de quarante — ont reçu une chaleureuse réception au sein de l'assemblée qui comptait 321 participants, car leur contingent était le plus fort après celui de Berne. Aussi bien, est-ce avec une sincère émotion que M. l'avocat Bartsch, président du Comité cantonal, s'est fait l'interprète des Fribourgeois pour remercier l'assemblée de ses marques de sympathie et exprimer à tous les radicaux et à la presse libérale suisse la reconnaissance du parti libéral-radical fribourgeois pour l'appui et les encouragements témoignés à l'occasion des récents événements politiques.

Et notre président cantonal a tenu à confirmer que son parti avait le ferme désir de travailler à la réalisation des revendications cantonales tout en demeurant sincèrement attaché au programme du parti radical suisse.

Cette déclaration a produit une excellente impression et a été vivement applaudie.

C'est M. le conseiller national Dr Bissegger, président du Comité central suisse, qui a ouvert la séance par une chaude allocution de bienvenue aux Confédérés de tous les cantons.

Dans un exposé sommaire et qui fut un vrai modèle du genre, il fit rapport sur l'activité du Comité et sur les questions politiques qui sont à l'ordre du jour des délibérations des Chambres fédérales. Le Comité central, dit-il, a décidé samedi soir de soutenir la demande du parti démocratique zuricois relative à l'assurance mobilière obligatoire et de porter devant les

Chambres la question d'une protection efficace du mariage civil. Il étudiera la proposition de Bâle relative à la création d'un secrétariat permanent du parti.

Il rappelle que l'année dernière, à Lucerne, le Comité central a été chargé, à la suite d'un rapport de M. le professeur Zürcher, de s'entendre avec le groupe des représentants radicaux aux Chambres fédérales pour que, par voie de motion appuyée par ce groupe, une révision de l'art. 6 de la Constitution fédérale intervienne en ce sens qu'à l'avenir la garantie fédérale ne sera accordée aux constitutions cantonales que si elles assurent aux citoyens dans les cantons des droits au moins équivalents à ceux que la Constitution fédérale accorde au peuple suisse. Le groupe radical-démocratique des Chambres, déclare l'orateur, a retenu ce vœu et une motion sera déposée dans ce sens. Il importe de le voir réaliser sans retard, surtout à la suite des récents événements qui se sont passés dans le canton de Fribourg. » Je pense être votre interprète à tous, s'est écrié M. Bissegger, en présentant à cette occasion l'entière sympathie de tous les radicaux suisses à leurs amis fribourgeois qui ont à lutter si péniblement contre un régime autocratique qui se cache, par nécessité seulement, sous des formes démocratiques. »

Le président central s'est élevé avec énergie également contre l'attitude actuelle de la presse socialiste. Le parti radical-démocratique suisse, a-t-il affirmé en terminant, a toujours marché la tête haute, avec la fierté et la tranquillité que donne la conscience du devoir accompli.

Il s'avancera avec non moins d'entrain à la conquête de l'avenir, en veillant à ce que nos institutions publiques ne perdent pas leur vitalité et leur fraîcheur dans des formes qu'il faut sans cesse rajeunir pour ne pas les laisser se rouiller.

Le discours de M. Bissegger a été très applaudi.

Sur la proposition du président, Zurich a été confirmé comme vorort pour une nouvelle année; très probablement le prochain vorort sera transféré dans la Suisse romande.

MM. Usteri et Simen rapportent successivement sur l'assurance-maladie et accidents.

Une discussion a suivi. Le président annonce que dans le cours du second semestre aura lieu une nouvelle assemblée du parti radical dans laquelle on pourra discuter encore à loisir la question de l'assurance. Il recommande aux orateurs d'être brefs.

M. Meyer, avocat, (Lucerne), demande que l'assurance-maladie soit accessible seulement aux caisses neutres et n'ayant aucun caractère religieux ni politique. Il combat tout compromis tendant à l'admission des caisses à base confessionnelle et politique. Il présente un ordre du jour en ce sens.

M. Hirter (Berne) répond que la question soulevée n'est pas nouvelle. On s'en est occupé dans les commissions et dans les deux Chambres. Si ce compromis a été accepté, c'est qu'on ne pouvait pas l'éviter. Au sujet du libre passage, l'orateur déclare qu'actuellement le nombre des caisses confessionnelles et politiques est très restreint. Il pourra augmenter grâce aux subventions fédérales, mais il ne faut pas exagérer et s'imaginer des dangers qui n'existent pas. La loi contient des correctifs, entre autres le principe de l'obligation. M. Hirter propose le renvoi au comité du parti du vœu exprimé par M. Meyer pour que la question soit liquidée entre ce comité et le groupe radical des Chambres.

M. Usteri donne de nouveaux renseignements sur le libre passage d'une caisse à l'autre et sur les avantages des caisses ouvertes comparées aux caisses confessionnelles ou politiques.

M. Meyer réplique en contestant que l'obligation soit un moyen suffisant pour combattre les efforts dangereux des caisses confessionnelles et politiques. Il n'est pas convaincu par les arguments présentés par M. Usteri.

M. Hirter réplique. Il est d'accord qu'on discute maintenant cette question.

Actuellement, sur 2000 caisses, seulement le 3 % sont confessionnelles ou politiques.

M. Wettstein, rédacteur en chef de la *Zürcher Post*, insiste sur la nécessité de voter sur l'ordre du jour Meyer. Après quelques explications, MM. Hirter et Usteri ne font plus d'opposition à l'ordre du jour de M. Meyer, qui est adopté à l'unanimité.

Après un échange de vues entre le

président et M. Wettstein, l'assemblée décide à une grande majorité de renvoyer à une prochaine assemblée, qui aura lieu l'été prochain, les rapports et la discussion sur la réorganisation du Département politique.

Le banquet qui a suivi au Casino a été fort animé. Quelques discours ont été prononcés par M. l'avocat Scheurer au nom du Comité bernois pour souhaiter la bienvenue aux délégués venus de toutes les régions de la Suisse. M. Burkhardt, conseiller d'Etat, de Bâle, lui a répondu en remerciant du bon accueil reçu à Berne. M. Maggini a apporté le salut du Tessin et a parlé en italien. Ce discours a été accueilli avec des marques de sympathie qui seront appréciées par nos confédérés tessinois. Ce fut ensuite le tour d'un Vaudois, M. Schopfer, qui parla en français et fut très applaudi. M. Virgile Rossel, président du Conseil national, a, avec infiniment de tact, porté son toast à l'esprit national suisse.

L'assemblée populaire a été naturellement très fréquentée et fort intéressante.

Après un bref discours d'ouverture de M. Bissegger sur l'importance de l'assemblée populaire, M. Calonder, député aux Etats, parle sur le programme du parti radical-démocratique. M. Calonder parle très bien et son discours a été très apprécié. Nous reproduirons dans un prochain numéro ce discours remarquable qui mérite plus qu'une mention.

La séance s'est terminée après 5 heures.

Ainsi prit fin cette journée excellente pour le parti radical suisse et dont les libéraux fribourgeois garderont un bon souvenir.

NOUVELLES SUISSES

Les obsèques du colonel Wyss. — Le 5 avril est décédé dans son domicile à Einsiedeln, d'une attaque d'apoplexie, le colonel divisionnaire Henri Wyss, commandant de la VI^e division. Les obsèques ont eu lieu jeudi matin.

La responsabilité des entrepreneurs. — La Société suisse des ingénieurs et architectes adresse une requête à l'assemblée fédérale dans la-

Bouleyres, 84.

moderne
sil absolument
 pas de danger
 sans brossage
 sans
 planche à savonner.
 la méthode de lavage.
 Engel & Co. Düsseldorf

et drogueries.
 Bert BLUM & Cie, BAILE

Intérêt

Chaussures
 ann, Bulle.

N° 40 - 47 Fr. 8. —
 » » » 8.80
 » » » 9.50
 N° 35 42 » 6.80
 » » » 7.20
 N° 30-35 depuis fr. 5.20
 » 26-29 » fr. 4.20

ance.

Attention!

confier la réparation de leurs machines
 réparations soignées qu'elles exigent.
 satisfait, puisque plusieurs de nos
 comme réparateur et fournisseur
 on.
 in, etc., neuves et d'occasion, à ven-

François GRAND, maréchal,
 café Industriel, BULLE

STELLA

RDIN

UX.

rrées.

hes.

ards.

es.

rets.

urs.

rdiniers

ir arbres.

irs.

r.

GES

TAUPES

GRILLAGE

GALVANISÉ

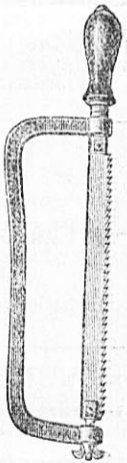
en toutes
 dimensions.

CIELLES

bon vacher

soigner 13 vaches, est de-
 la Ferme de la Motte,
 Morges. Salaire fr. 50.— par
 présenter avec certificats.

uer appartements
 chez Mme Vve Gamba.



quelle elle propose une nouvelle rédaction de l'article 1416 du Code des obligations révisé. Elle demande que la responsabilité des conducteurs de travaux relativement aux personnes occupées dans les chantiers soit définie d'une façon plus claire, spécialement en ce qui concerne la responsabilité des entrepreneurs.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse semble disparaître de plus en plus. La semaine dernière, un seul nouveau cas a été signalé du canton des Grisons.

Les chemins de fer à la jeunesse. — Treize associations cantonales ou intercantionales d'instituteurs, parmi lesquelles la Société pédagogique de la Suisse romande, ont adressé aux Chambres fédérales une pétition demandant : 1° de ne pas augmenter les prix des courses scolaires ni des abonnements d'écoliers sur le réseau des C. F. F. ; 2° d'étendre à toute la jeunesse scolaire, jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, le droit de voyager sur les C. F. F. à la demi-taxe.

La pétition se termine ainsi : « La campagne en faveur du rachat par l'Etat s'est accomplie en application de ce beau principe : Les chemins de fer suisses au peuple ; nous voudrions y ajouter aujourd'hui : Les chemins de fer suisses à la jeunesse. »

Suisses à l'étranger. — On annonce la mort survenue à Sydney (Australie) de M. Georges Gross, de Berne, qui vers 1870 avait émigré avec trois amis et avait débuté comme professeur dans un gymnase, pour finir chef d'une maison d'éducation florissante. Il n'avait jamais revu la terre natale.

Zurich. — **Électrocuté.** — Mardi, un gardien de l'usine électrique de Guggach, père de deux enfants, 32 ans, est venu en contact avec la conduite de 6000 volts a été tué sur le coup.

A L'ÉTRANGER

France. — **La diminution des chevaux.** — L'illustration publie la curieuse statistique officielle suivante, d'où il résulte qu'en présence du dé-

veloppement de l'automobilisme en France le nombre des chevaux commence à diminuer dans de fortes proportions :

	France	Paris
1905	3,169,000	84,000
1906	3,165,000	73 000
1907	3,160,000	70,000

L'effectif de la Compagnie des Omnibus, qui s'élevait à 14,000 chevaux en 1905 est tombé à 11,000 en 1907.

Cette évolution intéresse particulièrement la culture maraîchère des environs de Paris qui consomme une énorme quantité de fumier, environ deux millions de tonnes. Or, la Seine n'en peut fournir qu'un million. Et comme cette production ira toujours en diminuant, il faudra, dans un avenir peu éloigné, modifier sérieusement les méthodes de culture intensive des légumes et des primeurs.

Italie. — **Autour de l'Etna.** — Une recrudescence de l'éruption s'est produite. La coulée principale s'est produite vers la contrée de Cisterna-Régina, avec une vitesse de 8 à 10 mètres par heure, envahissant des terrains fertiles plantés de pommiers, d'oliviers et de vignobles.

La hauteur de la couche de lave varie entre 8 et 20 mètres, suivant la configuration du sol. La lave n'est plus éloignée que de 200 mètres de la route de Belpasso à Nicolosi.

Allemagne. — **Un mouchoir de 18,600 fr.** — Ces jours derniers, à Berlin, un mouchoir de soie a été vendu 18,600 fr. Mais ce mouchoir a son histoire ; c'est tout un poème, pourrait-on dire, puisque sur un des côtés est imprimée une poésie précédée de cette dédicace : « A Fraulein Minna Planner, à l'occasion de son mariage avec le Maître Musicien Richard Wagner, Königsberg le 14 novembre 1836. »

C'est égal, il faut être bien entiché de Wagner pour mettre 18,600 fr. dans un mouchoir.

Le désespoir de l'enfant. — A Buchholz, près de Berlin, un apprenti de quinze ans, maniant maladroitement un revolver, blessa un de ses jeunes camarades. Le voyant tomber, l'imprudent, effrayé, s'enfuit, s'enferma dans sa chambre et se logea une balle

dans la tête. La mort fut instantanée. — **480 coups à la minute.** — Suivant un journal de Königsberg, cité par le *Reichsbote*, l'administration militaire serait en train d'expérimenter en Silésie une nouvelle mitrailleuse capable de tirer 480 coups à la minute et dont la portée serait de 2 kilomètres.

A 600 mètres, on réussit, paraît-il, à atteindre avec une grande sûreté des cibles de petite dimension.

Angleterre. — **Dans de beaux meubles.** — On termine la construction à Londres, au coin de Tottenham Court Road et d'Oxford street, du nouveau quartier général de l'Union chrétienne des jeunes gens. Ce palais, qui aura coûté plus de quatre millions, sera l'un des clubs les plus gigantesques de Londres. Il pourra recevoir 10,000 personnes.

Amérique. — **Un télescope monstre.** — Le professeur George E. Hale, de l'observatoire Carnegie, à Pasadena, en Californie, vient d'être avisé par les usines de Saint-Gobain que la fabrication du miroir d'un mètre vingt-cinq centimètres qui lui est destiné, est en excellente voie, mais son refroidissement progressif ne sera pas terminé avant trois mois.

Ce miroir permettra d'étudier la surface de la lune, comme si elle ne se trouvait qu'à une distance de soixante kilomètres de la terre.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

M. Curzio, avocat radical, a été élu président de la Cour d'appel tessinoise par 6000 voix.

— Une société industrielle genevoise a été victime d'un vol de 3000 fr.

— On annonce la mort de M. Wolf, sous-directeur de la Banque nationale suisse à Zurich.

— Mardi matin, un incendie a complètement détruit la fabrique de meubles-sièges Delorme-Druey, à Vallamand (Vaud).

— La douane italienne aurait mis sous séquestre à la gare de Chiasso 40 quintaux de café passant en contrebande.

— Etranger —

D'après un nouveau recensement approximatif, la Chine compterait seulement 165 millions d'âmes.

— Au cours d'une panique dans une

Jean Renaud revint de la ferme avec un panier rempli de vivres.

A la vue de Lucile transformée, et qui semblait rajeunie de quinze ans, il ne put retenir une exclamation.

— Est-ce que vous me trouvez bien ainsi ? lui demanda-telle en souriant.

— Oh ! tout à fait bien ; c'est encore une métamorphose.

— Allons ! je suis contente.

— Vous devez avoir faim, reprit-il ; si vous le voulez, ajouta-t-il gaiement, nous allons faire la dinette, comme disent les enfants.

Dans un placard, ils trouvèrent de la vaisselle, et, dans un tiroir, des couverts d'étain. La table fut bientôt mise.

Jean Renaud avait tiré du panier une moitié de poulet, des saucisses, une superbe tranche de jambon, un fromage gras, des œufs cuits durs, un pot de confiture, du pain, du vin, des biscuits.

— Ma fille fait bien les choses, dit-il d'un ton joyeux ; voilà un véritable festin.

Ils s'assirent en face l'un de l'autre, et, comme ils avaient faim tous les deux, ils firent honneur au déjeuner.

course de taureaux, à Zecatecas (Mexique), 12 personnes ont été tuées.

— Dans le voisinage de Pittsburg (Amérique), quatre bandits ont dévalisé une banque après en avoir tué le directeur, le caissier et trois employés. Ils sont arrêtés.

CANTON DE FRIBOURG

Vol. — Un vol de 350 fr. a été commis dans la nuit de samedi à dimanche au préjudice de M. Vincent Philipona, surveillant de l'usine du Barrage, à Fribourg. Le voleur est inconnu.

Bétail gras. — Les primes décernées au récent marché-concours intercantonal de bétail gras sont en dépôt aux bureaux des préfectures où les intéressés peuvent aller les réclamer.

GRUYÈRE

Chocolats. — Le bénéfice net de la maison F.-L. Cailler, à Broc, pour 1909, a atteint 557 400 francs, que l'assemblée des actionnaires a décidé de répartir ainsi : réserve, 28 000 fr. ; au personnel, 28 000 fr. ; dividende, de 10 fr., 500.000 fr. ; à nouveau 1400 fr.

Bulle-Romont. — Le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 5 % comme l'année dernière, sur un capital d'un million de francs.

Le compte de profits et pertes se présente comme suit :

Recettes : report de 1908, 133 fr. Excédent des recettes de 1909, 92,620 francs. Produit des capitaux disponibles 9188 fr. Prélèvement sur le fonds de renouvellement pour réfections de voies, 9700 fr. Prélèvement sur le fonds d'amortissement pour remboursement d'obligations, 9500 fr. Total, 121,141 fr.

Dépenses : intérêts et provisions, subsides divers, 673 fr. Intérêt 4 % de l'emprunt de 1 million 14,000 fr. 40,560 fr. Remboursement de 19 obligations de 500 fr. 9500 fr. Versement au fonds de renouvellement, 9500 fr. et au fonds d'amortissement 10.000 francs. Solde actif, 50,908 fr.

Jean Renaud désirait vivement savoir quelle avait été l'existence de Lucile depuis sa sortie de l'hôpital de Gray.

Voici ce qu'elle lui raconta :

— D'après ce qu'on m'a dit, les médecins n'avaient aucun espoir de me sauver ; j'étais condamnée. Cependant, grâce aux soins intelligents qui me furent prodigués et aussi sans doute à ma constitution robuste, je fus sauvée. C'était un miracle. Je n'avais pas assez souffert, Dieu voulait me faire vivre encore.

« A la suite d'une fièvre violente qui dura quinze jours pendant lesquels j'eus constamment le délire, je repris connaissance. Je retrouvai la sensation et peu à peu je me rendis compte de la situation dans laquelle je me trouvais. Avec la faculté de réfléchir et de trouver des pensées, la mémoire me revint. Je me rappelai comment, subitement saisie par le froid, j'étais tombée sur la route, tenant mon enfant dans mes bras. Que s'est-il passé ensuite ? Je ne me souviens plus de rien.

« D'ailleurs toutes mes pensées étaient confuses ; il y avait dans mon esprit une sorte de lassitude qui lui enlevait la lucidité

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

192

La Fille maudite

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Elle lui tendit sa main en disant :

— Merci.

— Vous allez vous habiller ! reprit Jean Renaud.

— Oui. Vous ne savez pas le plaisir que j'éprouve, mon cher Jean Renaud, et pourtant je n'ai plus de coquetterie ! Mais pour pouvoir me dépouiller de ces haillons de misère...

Elle se rapprocha de la table.

— Cette robe, dit-elle en la prenant d'une main tremblante, a été achetée à Vesoul par mon père ; je ne l'ai mise qu'une fois. Ce mantelet était mon vêtement préféré ; je le mettais toujours le dimanche pour aller à Frémicourt ; Jean Renaud, on dirait que votre fille a deviné ce que j'aurais choisi moi-même. Ah ! s'écria-t-elle avec une joie d'en-

fant, une chemise, un jupon, des bas, des souliers, jusqu'à un mouchoir ! L. M., c'est ma marque. Blanche n'a rien oublié, l'habillement est complet.

Jean Renaud l'écoutait en souriant. Certes, il ne s'était pas attendu à lui procurer une aussi grande satisfaction.

Elle trouva dans une feuille de journal un peigne et des épingles.

— Maintenant, je puis me faire belle pour revoir mon fils ! dit-elle avec un accent impossible à rendre.

Et ne pouvant se contenir plus longtemps, elle se mit à pleurer à chaudes larmes.

— Lucile, je vous laisse, dit Jean Renaud ; je vais maintenant m'occuper de notre déjeuner.

Et il sortit de la chambre.

XIII

Le récit de Lucile.

Une heure après, Lucile était habillée. Ses cheveux démêlés, séparés au milieu de la tête, formaient deux bandeaux sur son front ; puis, relevés sur le cou, elle les avait enroulés en spirale et fixés solidement au sommet de la tête, malgré leur rébellion.

se de taureaux, à Zecatecas (Mexique),
personnes ont été tuées.
Dans le voisinage de Pittsburg (Amé-
ricain), quatre bandits ont dévalisé une ban-
de après en avoir tué le directeur, le cais-
sier et trois employés. Ils sont arrêtés.

ANTON DE FRIBOURG

Vol. — Un vol de 350 fr. a été
commis dans la nuit de samedi à di-
manche au préjudice de M. Vincent
Lappona, surveillant de l'usine du
papier, à Fribourg. Le voleur est
resté inconnu.

Bétail gras. — Les primes dé-
cernées au récent marché-concours in-
tercantonal de bétail gras sont en dé-
tail aux bureaux des préfectures, où
les intéressés peuvent aller les récla-
mer.

GRUYÈRE

Chocolats. — Le bénéfice net
de la maison F.-L. Cailler, à Broc,
en 1909, a atteint 557 400 francs,
l'assemblée des actionnaires a dé-
cidé de répartir ainsi : réserve,
100 000 fr.; au personnel, 28 000 fr.;
à la caisse, de 10 fr., 500 000 fr.; à
l'eau 1400 fr.

Mlle-Romont. — Le Conseil
d'administration propose la distribu-
tion d'un dividende de 5 % comme
dernière, sur un capital d'un
million de francs.

Le compte de profits et pertes se
résume comme suit :

Recettes : report de 1908, 133 fr.
Produit des recettes de 1909, 92,620
fr. Produit des capitaux disponi-
bles, 9188 fr. Prélèvement sur le fonds
de renouvellement pour réfections de
1909, 9700 fr. Prélèvement sur le
fonds d'amortissement pour rembour-
sement d'obligations, 9500 fr. Total,
141 411 fr.

Charges : intérêts et provisions,
des divers, 673 fr. Intérêt 4 %
de l'emprunt de 1 million 14,000 fr.
Remboursement de 19 obliga-
tions de 500 fr. 9500 fr. Versement
sur le fonds de renouvellement, 9500 fr.
Fonds d'amortissement 10,000
fr. Solde actif, 50,908 fr.

M. Renaud désirait vivement savoir
s'il avait été l'existence de Lucile depuis
l'entrée de l'hôpital de Gray.

Voici ce qu'elle lui raconta :
D'après ce qu'on m'a dit, les médecins
n'ont aucun espoir de me sauver :
je suis condamnée. Cependant, grâce aux
soins intelligents qui me furent prodigués et
sans doute à ma constitution robuste,
je suis sauvée. C'était un miracle. Je n'avais
jamais souffert, Dieu voulait me faire vi-
vire encore.

À la suite d'une fièvre violente qui dura
plusieurs jours pendant lesquels j'eus cons-
cience du délire, je repris connaissance. Je
n'eus plus la sensation et peu à peu je me
rappelai de la situation dans laquelle
je me trouvais. Avec la faculté de réfléchir
je trouvais des pensées, la mémoire me
venait. Je me rappelai comment, subitement
par le froid, j'étais tombée sur le
sol, tenant mon enfant dans mes bras.
S'est-il passé ensuite ? Je ne me souviens
plus de rien.

D'ailleurs toutes mes pensées étaient
confuses ; il y avait dans mon esprit une
sensation de lassitude qui lui enlevait la lucidité.

**L'assassin Muff
devant la Cour d'assises.**

Mercredi matin, à 8 heures, devant
le Tribunal criminel de Lucerne, se
sont ouverts les débats du procès in-
tenté à Muff, l'auteur du quadruple
assassinat commis à la ferme de la
Hubschür, près de Hellbühl. Une soixan-
taine de curieux, munis de cartes
d'entrée, y a longtemps déjà, se
serrent dans l'étroite salle d'audience.
Le directeur des débats est M. All-
gauer, président de la Cour d'assises.
Au siège du ministère public est assis
M. Ganz, procureur général.

L'accusé est un homme de 36 ans,
marié et père d'un enfant. Ses traits
sont grossiers et n'ont rien qui pré-
viennent en sa faveur. Il paraît ac-
cablé.

Voici, en résumé, les faits relevés à
la charge de Muff par l'acte d'accusa-
tion :

Le mardi 21 décembre 1909, la
nouvelle se répandait à Sursee et dans
les environs que, la veille, Mme Bi-
sang, fermière à la Hubschür, près de
Hellbühl, avait été assassinée, ainsi
que deux de ses domestiques, et que
la grange avait été incendiée. Le fer-
mier lui-même étant introuvable, ce
fut sur lui que tombèrent en premier
lieu les soupçons de la justice. On sa-
vait que deux jours avant le drame, il
avait été l'objet d'une plainte pénale
pour tromperie et que d'autre part il
avait touché récemment d'assez fortes
sommes. La police se dit alors qu'ayant
sans doute perdu la tête, et agissant
peut-être aussi sous l'empire de la ja-
lousie, il devait certainement être
l'auteur de ce triple meurtre, puisqu'il
s'était enfui en emportant tout son
argent. Et c'est sur cet échafaudage
de suppositions que des mandats d'ar-
rêt furent décernés contre Bisang, avec
la promesse d'une forte récompense à
qui lui mettrait la main au collet. Son
signalement était télégraphié en même
temps dans toutes les directions.

La justice faisait fausse route. Le
24 décembre, le juge d'instruction ap-
prenait de la fille aînée de Bisang que,
le jour de l'épouvantable drame, étant
déjà au lit, elle avait entendu, dans
la pièce voisine, la voix de Mathias
Muff, le marchand de bétail de Russ-
wil, qui avait vendu dernièrement à
son père un gros chien de garde.
Chose curieuse, ce chien, contre son
habitude, n'avait pas donné de la voix.

Des recherches furent aussitôt faites
à Russwil. Elles démontrèrent que, le
20 décembre, Muff n'était rentré chez
lui qu'après une heure de la nuit, que
ses vêtements étaient tachés de sang,
qu'il avait brûlé dans sa cuisine des
papiers portant le nom de Bisang, que,
la veille de Noël, bien qu'il passât
pour être très gêné, il avait payé 5000
francs pour solde d'une acquisition de
domaine faite en commun avec un
frère ; qu'il était enfin le débiteur de
Bisang pour une somme passablement
élevée.

Fileté par le chef de la police et un
de ses agents, Muff fut arrêté le 26
décembre, au moment où il descendait

d'un train à la gare de Lucerne. In-
terrogé le jour même par le juge
d'instruction, il nia tout d'abord ; mais,
quand ce magistrat lui annonça qu'une
somme de 3600 fr. avait été décou-
verte dans sa grange de Ruswil, il
éclata en sanglots, et avoua être le
meurtre. Ce n'est qu'alors que la
justice apprit qu'il y avait une qua-
trième victime, Bisang, dont les restes
à moitié carbonisés gisaient sous les
décombres de la grange de la Hubs-
chür.

« J'en voulais à Bisang, déclara
Muff, parce qu'il me tenait dans ses
griffes comme un usurier qu'il était.
Sans doute, j'aurais mieux fait de me
laisser acculer à la ruine... mais, une
fois décidé à me défaire de lui, rien
n'aurait pu me retenir ». Armé d'un
revolver, Muff, dont le vol, bien plus
que la vengeance, était le mobile, alla
à une ou deux reprises tâter le terrain
à la Hubschür. Il fait ensuite le récit
de la boucherie à laquelle il se livra,
avec une abondance de détails dont
nous faisons grâce à nos lecteurs.

Quand il eut entraîné Bisang à la
grange, éloignée de 70 mètres de la
maison d'habitation, et qu'il lui eut
logé deux balles dans la tête, Muff
sentit s'éveiller en lui la bête féroce.
Si bien qu'il ne lui en coûta rien de
tuer la fermière et les deux valets
Huber et Bucher, et qu'il aurait tout
aussi bien massacré les autres habi-
tants de la ferme, s'ils s'étaient mis
en travers de son chemin ou s'il eût
pu craindre leurs dépositions. Il a tué
« seulement » Mme Bisang et deux
des valets de ferme, parce qu'ils
avaient été les témoins de son entre-
vue avec le fermier. Il reconnaît ce-
pendant qu'en mettant le feu à la
porte de la maison, il a failli faire qua-
torze victimes.

Muff a reconnu au cours de l'ins-
truction avoir commis toute une série
de méfaits — il n'y en a pas moins de
17 — dont les auteurs étaient demeu-
rés jusqu'ici inconnus.

Les aveux de l'accusé dispensent le
tribunal de procéder à l'audition des
témoins.

Le procureur-général, M. Ganz, re-
quiert la peine capitale. Dans son ré-
quisitoire, il rappelle les détails du
crime, qui a fait 15 orphelins, sans
compter les dommages matériels, im-
possibles à estimer.

À 10 h. déjà les débats étaient clos.
Muff est condamné à mort.

SOUMISSION

Mme Pégaitaz, à Bulle, met en sou-
mission la construction d'un chalet
au pâturage de l'évanchyrière Grandvillard.
Les soumissions seront reçues par Mme
Pégaitaz, jusqu'au 18 avril au soir.
Prendre connaissance du cahier des char-
ges chez M. Simon Currat, à Grandvillard.
Il ne sera accordé aucune indemnité de
déplacement.

**A louer pour
séjour d'été**

et à vendre plusieurs chalets et vil-
las, à Charmey et à Broc ; pour la
vente, favorables conditions de paiement.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle
sous H574B.

Le soussigné est acheteur
d'abeilles.
Fritz Christeler, Gessenay.

TÉLÉGRAMME
d'Angleterre.
Victoire sur victoire remporte „SANIN“ Café suisse
aux céréales ! à peine a-t-il ob-
tenu les premiers prix à
Paris 1909 et à Carlsbad 1908, qu'on lui annonce :
Londres : Grand Prix
Diplôme d'honneur, Croix d'honneur et grande médaille d'or.
Ces nombreuses distinctions aux plus grandes expositions internationa-
les et de nombreuses attestations de médecins, de professeurs et d'autorités
compétentes prouvent clairement les avantages du „SANIN“.
Fabrique du „SANIN“ Zofingue

SAVON D'OR
Schuler
Est le plus riche en matières
grasses.

SOUMISSION
La Commune de Maules met en sou-
mission la construction d'un pont
métallique avec plancher en chêne sur le
niveau des Rebattes.
Prendre connaissance des conditions et
avant-métrés chez le syndic où les soumis-
sions seront déposées sous pli cacheté jus-
qu'au 10 avril courant, à 7 heures du
soir.
Maules, le 3 avril 1910.
Par ordre :
Le Secrétaire communal.

A vendre ou à louer
les carrières de grès de Vaulruz.
S'adresser à M. Masset, à Vaulruz.

CASSÉE
Dimanche 10 avril,
à l'auberge de la Cigogne,
GUMEFENS
Invitation cordiale.
Léon Rime.

Personne
très au courant des travaux de bureau,
cherche écritures comptabilités etc. à
faire à la maison. S'adresser à Haasenstein
et Vogler, sous H576B.

Domestique Infirmier
est demandé à l'hôpital de la
Gruyère, à Riaz.
S'adresser à M. le Dr Perroulaz, à
Bulle.

Goudron Burnand
(produit suisse)
est acquis un renom justifié dans le traite-
ment des
catarrhes, toux, bronchites,
etc.
1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Transport de billons
du Mouret à La Tour, cet été 1910.
Faire offres aux Bureaux de la Scierie
Nestlé à Bulle, d'ici au 15 avril
1910 au plus tard. 544

Bon domaine à vendre
On céderait un bon domaine à agriculteur
offrant sérieuses garanties de moralité et de
travail. Prix avantageux et larges facilités
de paiement.
S'adresser par écrit à Haasenstein et
Vogler, Bulle, sous H 544 B. 601

Four à pain
« Zehringia »
Four à sécher les fruits
Four à pâtisserie
A l'Agence agricole
Auguste Barras
Fers et Quincaille, Bulle.

Vente d'immeubles
Lundi 18 avril, dès 2 heures de l'après-
midi, à l'auberge de Union, à La Joux,
les enfants de Théophile Droux expose-
ront en vente, aux enchères publiques, la
propriété au Parchy et les grands mar-
rais qu'ils possèdent rière La Joux, com-
prenant les articles 325, 326, 327, 328, 329
et 385 de La Joux et l'art. 82 de Rue, d'une
contenance totale de 18 poses 236 perches
en un seul mas.
Conditions favorables de paiement.
H. PASQUIER, not.

A louer
un logement et un atelier. S'adresser
à Isidore GENILLOU, Bulle.

COGNAC OLD
MEYER FILS
Superfin première Qualité
DÉPOT :
Paul Gavin, pharmacien, Bulle.

SEMENCES
Graines fourragères contrôlées
par les établissements fédéraux de
Lausanne et Zurich, garanties de
pureté et germination.
Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie,
trèfle hybride, luzerne de Provence,
fenasse, raygras, fromental, espar-
cette, thymothé, dactyle, fétuque des
prés, houque laineuse, pois, poisettes.
Chanvre du pays et d'Allemagne,
graines de lin.
Graines potagères (de jardins).
— Prix avantageux —
Rabais par quantité.
Chez Vve LOUIS TREYVAUD,
38, Grand'Rue, BULLE.

A louer
un grand magasin
avec bureau, 3 vitrines et 3 chambres d'é-
tage si on le désire, chauffage central, éclair-
age électrique, eau. Prix modéré.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à
Bulle, sous H 60 B.

BORIL?

Veuillez vous convaincre vous aussi, des brillantes qualités de cet excellent ingrédient à lessive! C'est le plus parfait dans ce domaine et il est unique dans ses effets. BORIL est préparé par la Savonnerie bien connue, Sträuli & Cie. à Winterthour, avec toutes les ressources qu'offrent la chimie et la technique modernes.

La Stimuline

Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vélaison pour le nettoyage et la sécrétion du lait. Prix 2 frs le paquet de 500 gr. — En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Cie fabricants, à VEVEY. Maison fondée en 1882.

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.
M. E. David, pharmacien.

Agriculteurs, protégez le produit du pays!

CIDRE

de bonne qualité clair, offre à 25 cent. p. litre, pris en fabrique ou gare Guin en fûts de location de 50 à 220 litres de contenu.

La Fabrique de Cidre à Guin.

TOFFEL & CASTELLA

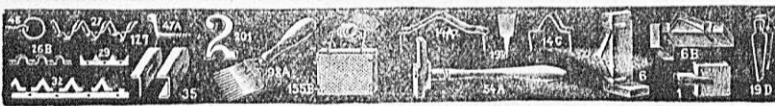
Fers et Quincaillerie.



Dépôt de la Section Gruyérienne d'Apiculture.

Cire gaufrée garantie pure.

Assortiment complet d'Articles d'Apiculture.



POUDRE MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^e, Lausanne.
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus)
Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Banque cantonale fribourgeoise.

Fondée en 1851.

Agences à Bulle, Estavayer, Morat et Châtel-St-Denis.

Capital social 2,400,000 fr. — Réserves 370,000 fr.

Escompte de billets et d'effets de change.
Ouverture de crédits en compte courant garantis par cautionnement, nantissement ou gardance de dam.
Avances sur nantissement de titres et valeurs.
Achat et vente de fonds publics. Ordres de bourse. Caveau blindé pour garde de titres et valeurs diverses.
Encaissement de traites et coupons sur tous pays.
La Banque reçoit en tout temps des dépôts en compte courant ou à terme; elle émet des obligations à 3 ou 5 ans.

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Bouliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 - 42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies »	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.
Réparations.

Arbres fruitiers de toutes formes, variétés choisies: Arbrisseaux, Groseillers, Plantes vivaces et annuelles.

Graines potagères et de Fleurs, 1^{re} qualité:

Bulbes de Glaïeuls, Bégonias, Cannas; Dahlias variés, etc.
Bordures vivaces diverses pour jardins; Spirées en fortes touffes.
— ENGRAIS spécial pour Plantes en pots. —

Tous les jeudis à l'entrée de la Promenade.

A. HENRICH, Horticulteur,
Bulle — Rue de Gruyères 110.

ATTENTION

Désirez-vous un Vêtement bien fait, bien soigné, coupe moderne et au plus bas prix: adressez-vous à l'atelier de coupe et de couture

A. Fleury, tailleur, à Bulle
(près de l'Hôtel Moderne)

Complets pour jeunes gens façon, depuis fr. 14.—
Complets pour Messieurs façon, depuis fr. 16.—
Tous les genres. Tous les sports. Tarif à disposition.

Se recommande.

393

HENNIEZ-LITHINEE

Eau de table par excellence. — Seule de ce genre en Suisse.

Recommandée pour les rhumatisants et aux personnes souffrant de l'appareil digestif, des voies urinaires et du foie.

La demander dans tous les hôtels et bons cafés en lieu et place des limonades et des siphons.

Dépôt général pour la Gruyère:

LOUIS PUGIN, négociant, BROC,

qui se fera un plaisir de livrer à titre gracieux un certain nombre de bouteilles à toute personne qui en fera la demande.

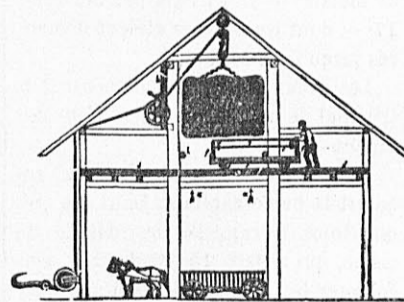
226

V. Gendre, constructeur, Fribourg.

Inventeur du Monte-foin pratique, brevet + 17398.

Inventeur du Frein automatique de sûreté, brevet + 41478.

Inventeur de l'Appareil réducteur d'emplacement, brevet + 53865.



Copié patent,
jamais égalé.

Grâce à toutes ces inventions, le Monte-foin Gendre ne laisse plus rien à désirer. Il peut lever 3,000 kilog. Tous les coussinets sont sur rouleaux. Les références sont surprenantes.

Représentants à Paris, Mulhouse et Milan.

Demandez le catalogue spécial.

Représentant: Jules Gendre, à Rue.

503

Mises publiques.

Pour cause de mise à bail, le soussigné exposera en mises publiques, devant son domicile, aux Genièvres, près le Bry, le mardi 12 avril, à 10 heures du matin, tout son bétail et chédail, comprenant:

8 mères vaches portantes ou vélées, 4 génisses de 2 ans, 2 génisses d'une année 4 veaux, un bon chien de garde une dizaine de clochettes. 6 chars à fûner, 2 chars à ressorts, un centrifuge, 2 charrues, herses, rouleau, hâche-paille, caisse à purin, moulin à vanner, tombereau, luges, traîneaux, brouette, chaînes, cric, faux, fourches, plusieurs harnais, bois coupé menu, potager à 4 trous, environ 6000 pieds de foin et regain à consommer au gré des amateurs et quantité d'articles trop longs à détailler, et une certaine quantité de chanvre. — Favorables conditions de paiement.

L'exposant: Jean Corpataux.

Café du Pont, Bulle.

M. Emile Ruffieux a l'avantage d'aviser le public de Bulle et des environs qu'il dessert depuis le 1^{er} avril le Café du Pont.

Consommation de premier choix.

Se recommande.

Foire
notre foire
portance
Cepend
breux mar
chaient ac
collection
qui se pay
Jeudi, l
vés néanm
marchés a
bien four
La stati
gistré l'am
bétail, 11
chèvres, 3
Le tin
avons, en
mation de
bovon. Ce
ment à l'i
cibérie. c
semblable
rant de m
par un t
juin, don
nement. M
Rebo
déral allo
subventio
de reboise
fense cont
et au Fil
fre total d
fr. 100 00
donc de fi
ÉTAT
M.
Zaugg, A
blantier, d
Garin. — P
seph-César,
et de Mar
Buchs, Ber
Marius, ga
Bellegarde,
Liard. — J
de Jérémie
de Franço
Blanc, Edit
Léon, négoc
bourg, et d
Meuwly
Kern, fenn
de Tavel, G
Dès que je
cherchais à
sées se con
longtemps
ment comm
ment la ra
« Lorsqu
gieuse de l'
m'apprit q
trouvée m
été apporté
rien me dir
elle me pro
gerait quel
meints.
« Je ne v
des, de mes
« On par
avait été v
lon toutes l
en quittant
« J'avais
enfants éta
par des b
de petits r
banques. E
tence, qui p

Intérêt
chaussures
mn, Bulle.
 N° 40 - 47 Fr. 8. —
 » » » 8.80
 bouts » » » 9.50
 N° 36 - 42 » 6.30
 garnies » » » 7.20
 N° 30-35 depuis fr. 5.20
 » 26-29 » fr. 4.20
ance.

oisies : Arbrisseaux, Groseillers,
rs, 1^{re} qualité :
 ahlias variés, etc.
 rées en fortes touffes.
 s en pots. —
Promenade.
HENRICH, Horticulteur,
 ulle — Rue de Gruyères 110.

ION
 né, coupe moderne et au
 et de couture
, à Bulle
 erne)
 us fr. 14.—
 us fr. 16.—
 f à disposition.

393

THINEE
 de ce genre en Suisse.
 rsonnes souffrant de l'appar-

en lieu et place des limona-
 yère :
at, BROC,
 certain nombre de bouteilles
 226
, Fribourg.
 + 17398.
sûreté, brevet + 41478.
 mplacement, brevet + 53865.

ié patcut,
jamais égalé.
 ce à toutes ces inventions, le
 foin Gendre ne laisse plus
 désirer. Il peut lever 3,000
 Tous les coussinets sont sur
 ux. Les références sont sur-
 tes.

house et Milan.
spécial.
e, à Rue. 503

iques.
 exposera en mises publiques,
le Bry, le mardi 12
chédail, comprenant :
 es de 2 ans, 2 génisses d'une
 me de clochettes. 6 chars à
 ues, herses, rouleau, hâche-
 l, luges, traîneaux, brouette,
 ois coupé menu, potager à
 onsumer au gré des ama-
 et une certaine quantité de

Jean Corpataux.
, Bulle.
 iser le public de Bulle et des
du Pont.
 r choix.

Foire. — Grâce au mauvais temps, notre foire d'avril n'a pas eu son importance habituelle.

Cependant, mercredi déjà, de nombreux marchands de bestiaux recherchaient activement dans la modeste collection exposée les sujets de choix qui se payaient à des prix très élevés.

Jeudi, les campagnards sont arrivés néanmoins assez nombreux, et les marchés aux denrées diverses étaient bien fournis.

La statistique communale a enregistré l'amenée de 212 têtes de gros bétail, 11 chevaux, 17 moutons et chèvres, 342 porcs et 53 veaux.

Le tir à Montbovon. — Nous avons, en son temps, annoncé la formation de la Société de tir de Montbovon. Cette section travaille activement à l'installation du stand et de la ciblérie. constructions qui seront vraisemblablement terminées dans le courant de mai. Elles seront inaugurées par un tir de deux jours, les 5 et 6 juin, dont le plan paraîtra prochainement. Nous en reparlerons.

Reboisement. — Le Conseil fédéral alloue au canton de Fribourg une subvention de 60 pour cent pour frais de reboisement et de travaux de défense contre les avalanches à La Rupas et au Fillieux, rière Charmey. Le chiffre total de ces frais étant évalué à fr. 100 000, la somme allouée sera donc de fr. 60.000.

ÉTAT CIVIL DE BULLE
 Mois de mars 1910.

Naissances :

Zaugg, Alexandre, fils de Frédéric, ferblantier, de Trub (Berne), et de Justine, née Garin. — Klaus, Elisa-Augusta, fille de Joseph-César, ouvrier maréchal, de Fribourg, et de Marguerite, née Schneeberger. — Buchs, Bertha-Augustine, fille de Jacques-Marius, garde de nuit, de Bulle, Marsens et Bellegarde, et de Marie-Séraphine, née Liard. — Jolliet, Marie-Louise-Thérèse, fille de Jérémie-Joseph, mécanicien, de Porsel, et de Françoise-Caroline, née Jacquat. — Blanc, Edith-Sophie-Marie, fille de Charles-Léon, négociant, de Bulle, Corbières et Fribourg, et de Marie-Eugénie, née Barras.

Décès :

Meuwly, Marie-Joséphine-Colette, née Kern, femme de François-Xavier Meuwly, de Tavel, 65 ans. — Remy, Nicolas-Louis-

petit Edmond, j'éprouvai une douleur très vive; je sentis saigner de nouveau toutes les plaies de mon cœur. Cependant j'avais la certitude qu'il vivait; c'était déjà quelque chose. Je parvins à me tranquilliser un peu et je n'eus plus qu'une pensée: me mettre à la recherche de mon enfant. Je fis le serment de ne prendre aucun repos et de marcher jour et nuit, comme le Juif errant, tant que je ne l'aurais pas retrouvé.

« Cette idée fixe hâta ma guérison, et je me trouvai enfin assez forte pour quitter l'hôpital. J'y étais restée six semaines.

« Pour retrouver mon fils, j'aurais pu m'adresser aux autorités de la ville de Gray, aux magistrats, au commissaire de police; la justice, en cette circonstance, ne m'aurait pas refusé son concours, sa protection. Un instant j'eus cette pensée; mais il fallait me faire connaître et peut-être révéler certains secrets que je voulais garder au plus profond de mon cœur; je la repoussai.

« Je ne vous parle pas de mes inquiétudes, de mes angoisses, de mes larmes.

« On parvint à savoir qu'un jeune enfant avait été vu avec les saltimbanques, qui, selon toutes les probabilités, l'avaient emmené en quittant la ville.

« J'avais entendu dire que, souvent, des enfants étaient volés ainsi à leurs parents par des bateleurs qui en faisaient d'abord de petits mendiants et ensuite des saltimbanques. En songeant à cette misérable existence, qui pouvait devenir celle de mon cher

Edouard, voiturier, de Bulle et Charmey, 75 ans. — Toffel, Marie-Louise, née Perroud, veuve de Pierre-Auguste-Xavier, ancien notaire, de Bulle, La Roche et Pont-la-Ville, 51 ans. — Torriani, Marie-Françoise-Adélaïde, dite Adèle, veuve de François, de Bulle et Rancate (l'essin), 66 ans. — Haury, Marie-Pauline, veuve de Joseph, de Fribourg et Tavel, 84 ans. — Felder, Cécile-Marie, fille d'Antoine, chef de train, d'Escholzmatt (Lucerne), 13 mois.

Mariages :

Philipona, François-Louis, charpentier, de Pont-en-Ogoz, et Morand, Louise-Anna, de Le Pâquier.

VARIÉTÉ

Une réforme du calendrier.

L'Allemagne est actuellement le centre d'une propagande active en vue de la réforme du calendrier, que mène, de concert avec l'Association des industriels et des commerçants allemands, M. von Hess-Wartegg qui fut aussi le propagateur de l'heure normale adoptée aujourd'hui par quelques Etats européens. Le projet de réforme du calendrier n'est pas nouveau; nombre d'astronomes et de météorologues ont déjà élaboré des projets de calendriers destinés à remplacer le calendrier grégorien; celui que préconise M. von Hesse-Wartegg paraît toutefois avoir sur ses prédécesseurs des avantages de simplicité. Il divise l'année solaire de 365 jours en trimestres de 13 semaines ou 91 jours, les deux premiers mois du trimestre ayant chacun 30 jours et le dernier 31.

Cette numération fait abstraction des jours concurrents, le 365°, et dans les années bissextiles le 366°, qu'elle intercale comme jours sans date, le premier à la fin de l'année après la Saint-Sylvestre, le second entre le premier et le deuxième semestre de l'année entre le 31 juin et le 1^{er} juillet. La conséquence en serait que le premier de l'an ainsi que le premier jour de chaque trimestre tomberaient toujours un dimanche. La réforme comporte en outre le retour de la fête de Pâques à une date fixe; cette fête, qui varie actuellement entre le 22 mars et le 25 avril, correspondrait toujours au dimanche 7 avril. Les réformateurs se promettent de cette fixa-

je me voyais fatalement condamnée à souffrir toute ma vie. Retenue par une fausse honte, ou plutôt un sentiment d'orgueil que je ne m'explique pas encore aujourd'hui, je ne voulais pas demander grâce. Et puis, si j'avais fait une faute, si j'étais coupable, je trouvais mon père beaucoup plus coupable que moi. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, mon cher Jean Renaud, mon esprit était fort troublé, j'avais perdu une partie de mes facultés intellectuelles.

« J'avais promis à Rouvenat de lui écrire, je ne le fis point; je voulais subir ma triste destinée, souffrir seule.

« La même raison qui m'empêcha de m'adresser aux magistrats de Gray m'avait conseillé de ne point répondre aux questions qui me furent faites à l'hôpital sur mon passé, ma famille, le lieu de ma naissance, etc. On comprit que je tenais à rester inconnue. On respecta le silence que je voulais garder, tout en me conservant le même intérêt, la même bienveillance.

« Pourquoi alors ne vous êtes-vous pas adressée à votre père, à Rouvenat? demanda Jean Renaud.

« Je n'en sais rien. J'avoue que cette idée ne me vint pas. Maudite par mon père,

tion de la fête de Pâques de nombreux avantages pour le commerce, auquel cette date, plus avancée dans la saison, et plus éloignée du nouvel-an conviendrait mieux pour les besoins de la vente de Pâques.

Ce projet a déjà, paraît-il, de nombreux adhérents en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Autriche et en Angleterre. Il sera soumis au congrès international des chambres de commerce qui se réunit cette année à Londres au mois de juin, et ses défenseurs ne doutent nullement de l'adoption de leur réforme par le congrès.

Elles sont uniques.

Mme L. H., pasteur, à Davos, nous écrit: « Depuis des années, j'ai toujours une provision de Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites « Pastilles Gubav ». Elles sont uniques contre le rhume de cerveau, l'irritation de la gorge et le catarrhe des bronches. Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

A VENDRE

à distraire, 3000 pieds de foin 1^{re} qualité et 1000 pieds de foin maigre. S'adresser à Ropraz Emile, de Sévérin, à Sorens.

AVIS
 Le soussigné avise le public de Bulle qu'il débitera du lait matin et soir, ruelle du Lion-d'Or, ancienne laiterie Rolle. Se recommande,
Joseph GUILLET

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **lundi, 11 avril** courant, dès 9 1/2 heures du matin, au domicile de ROMANENS Calybite, au Pâquier, environ 2700 pieds de foin et regain, un potager, une horloge, 2 tables, une table de nuit, 4 chaises neuves, un lit complet, 200 fagots, faux, rateaux, fourches, brouette, etc.
 Bulle, 8 avril 1910.
 L'Office des poursuites.

On cherche

à louer un morceau de jardin. S'adresser à Mme Hänni, ferblantier, Rue du Tir, Bulle.

Agriculteur sérieux, muni de son bétail et chédail

demande à louer

pour l'année 1911, dans la Gruyère ou la Haute Glâne,
 un domaine de 30 à 60 poses, un peu attenant et à fourrage; l'on traiterait pour une longue durée. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 597 B. 599

je me voyais fatalement condamnée à souffrir toute ma vie. Retenue par une fausse honte, ou plutôt un sentiment d'orgueil que je ne m'explique pas encore aujourd'hui, je ne voulais pas demander grâce. Et puis, si j'avais fait une faute, si j'étais coupable, je trouvais mon père beaucoup plus coupable que moi. D'ailleurs, comme je vous l'ai dit, mon cher Jean Renaud, mon esprit était fort troublé, j'avais perdu une partie de mes facultés intellectuelles.

« J'avais promis à Rouvenat de lui écrire, je ne le fis point; je voulais subir ma triste destinée, souffrir seule.

« La même raison qui m'empêcha de m'adresser aux magistrats de Gray m'avait conseillé de ne point répondre aux questions qui me furent faites à l'hôpital sur mon passé, ma famille, le lieu de ma naissance, etc. On comprit que je tenais à rester inconnue. On respecta le silence que je voulais garder, tout en me conservant le même intérêt, la même bienveillance.

(A suivre.)

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **lundi, 11 avril** prochain, dès 10 h. du matin, au domicile de Hercule OVERNEY, à Charmey, une jument rouge de 10 ans et 2 chars à ouvrage. Bulle, 8 avril 1910.
 L'Office des poursuites.

Au Café de Tivoli

Samedi 9 courant,
 dès 8 heures du soir

Grand Concert

donné par
 l'excellent orchestre Visoni.

Dimanche matin

CONCERT-APÉRITIF

Après-midi

GRAND CONCERT

jusqu'à 11 1/2 h.
 Entrée libre.

Commune de Cerniat.

La Commune de Cerniat met en vente, par voie de soumission, pour le démolir et l'emporter, son immeuble servant d'auberge actuelle. Pour les conditions, s'adresser à M. Overney Jules, conseiller communal, et déposer les soumissions chez M. Charrière, syndic, à Cerniat, jusqu'au 15 avril prochain, à 8 h. du soir. Les soumissions sous pli cacheté porteront la suscription « Soumission pour achat d'immeubles, Cerniat ». Cerniat, le 3 avril 1910.
 Le Secrétariat.

A vendre

un char et un petit cheval pouvant servir pour boulanger. S'adresser à Charles Marmier, boulanger, Vuadens.

D^r RAYMOND
 FRIBOURG
 absent.

Location

de droit d'auberge.

Vendredi soir 15 avril prochain, à 8 heures du soir, la Commune de Cerniat mettra en location par voie de mises publiques, pour la durée de la construction de la nouvelle auberge le droit d'auberge qu'elle possède. Les conditions seront lues avant les mises qui auront lieu à la Maison d'école de Cerniat. Cerniat, le 3 avril 1910.
 Le Secrétariat.

A vendre

un potager à 3 trous, avec bouillote, en très bon état, chez Christian Ziefle, maréchal, à Marsens.

Personne

expérimentée cherche emploi dans magasin ou café un ou deux jours par semaine. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 591 B. 592

Un ménage

sans enfant prendrait en pension un enfant de n'importe quel âge. Bons soins assurés. S'adresser au magasin Huber, rue du Moléson 41, Bulle.

On cherche à louer

en ville, un logement de 7 à 8 pièces avec dépendances, jardin et chambre de bains. On accepterait aussi un étage avec deux logements.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, sous H 595 B.

La Fabrique de meubles Gruyéria, à Bulle demande quelques

bons machinistes.

La préférence est donnée à des menuisiers qui connaissent les plans et savent travailler aux machines et un bon débiteur de bois qui connaisse à fond les plans.

A la même adresse on est acheteur de chênes et peupliers en grume, planches et plateaux.

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel.

Lavage chimique, Dégraissage et Nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc.

Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, teintures en tous genres.

Installations perfectionnées. Etablissement de premier ordre en Suisse. Nouvellement agrandi.

TELEPHONE Pour prospectus et renseignements s'adresser directement au bureau de l'Usine, Faubourg du Lac 17, Neuchâtel. 619 La maison, déjà avantageusement connue par ses prix modeste et son ouvrage soigné, n'a pas d'autres dépôts en ville. Se recommande, O. THIEL.



Le meilleur Crayon "APOLLON" de JOHANN FABER

N° 1250 en 15 degrés: 6B-7H

SE VEND au prix de 40cs. pièce ou F. 3.75 la douz.

dans toutes les bonnes papeteries

DESTINATIONS SPÉCIALES:

6B-2B: Études, croquis etc.
H-4H: Architectes, constructeurs et dessins minutieux en général

5H-7H: Lithographes et xylographes.
B-HB ou F: Usages ordinaires.

A louer :

une chambre meublée à proximité de la gare. S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

A vendre

en mises publiques, à l'Auberge communale d'Enney, dès les 3 heures de l'après-midi, le lundi 25 avril courant :

Un maison d'habitation avec grange et écurie, située au milieu du village, propriété des Fils d'Ernest Glasson.

La vente aura lieu aux conditions qui seront lues avant les mises. Pour renseignements, s'adresser au notaire MORARD, Bulle.

A vendre

une bonne jument à deux mains, âgée de 4 ans. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Chapellerie - R. WILLI - Modes

BULLE Avenue de la Gare BULLE

Chapeaux p' dames, messieurs & enfants

CASQUETTES - CRAVATES - COURONNES MORTUAIRES

Cannes et Parapluies.

On se charge de toutes les réparations de chapeaux de dames et messieurs, ainsi que des parapluies. 620

Société Anonyme des Chocolats au lait F.-L. CAILLER BROC

Conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 2 avril 1910, le coupon de dividende N° 6 pour l'exercice 1909 est payable dès ce jour en 10 fr. : à la Caisse de la Société, à Broc (Fribourg); à la Banque d'Escompte et de dépôts, à Lausanne; chez MM. Girardet, Brandenburg & Cie, Lausanne; chez MM. William Cuénod & Cie, à Vevey; à la Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle; à la Bank in Luzern, à Lucerne.

Broc, le 2 avril 1910. 630

Grillages galvanisés, ronces artificielles.

Herses à prairies de toutes grandeurs.

Machines et outils agricoles :

Hache-paille. Pompes à purin. Faucheuse « Helvetia ». Faneuse nouveau modèle, etc.

Graines fourragères, trèfle, fromental, esparcette, luzerne, etc.

Engrais chimiques pour toutes cultures.

SPÉCIALITÉ

d'Articles de fromageries.

Tuyaux étirés, noirs et galvanisés, raccords.

Ferromentes pour bâtiments, meubles. Clouterie, visserie, boulons, serrures, limes, éparres, guichettes, tôle, feuillard, etc.

Verre à vitres. Vernis et couleurs.

Articles de ménage.

PRIX TRÈS REDUITS

Fers & Quincaillerie

Auguste Barras

BULLE

Grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle.

Dimanche 10 avril 1910, à 3 h. et à 8 1/2 h.

Concert vocal et instrumental

REPRESENTATION

donné par M. BOSSON, professeur de musique, avec le gracieux concours de la Stella et de quelques enfants.

Pour les détails, voir le programme.

On peut se procurer des cartes réservées dès ce jour à l'Hôtel Moderne.

Ecole de laiterie de Fribourg

Un nouveau cours semestriel et annuel s'ouvrira à Péroles, le 2 mai prochain. Le prix de la pension est de 30 fr. par mois. Conditions spéciales pour les ressortissants fribourgeois.

On s'inscrit jusqu'au 30 avril, chez M. E. de Vevey, Directeur, à Péroles.

Société d'Agriculture de la Basse-Gruyère.

Achats de machines agricoles.

Les membres de la Société qui désirent bénéficier du prix de gros pour achat de machines agricoles telles que faucheuses, faneuses, charrues, herses à prairies et pompes à purin sont priés de se présenter à la réunion qui aura lieu à l'Auberge de Marsens, le dimanche 17 avril, à 2 heures.

Le Secrétaire.

Joseph Régis, à Bulle

avise son honorable clientèle de la Ville et de la campagne qu'il a transféré le magasin et l'atelier de ferblanterie à la Rue de VEVEY, N° 500.

ZINGUERIE - COUVERTURE - ORNEMENTS

Installation de chambres de bains. Articles sanitaires. Appareillage.

Installation et vérification de paratonnerres.

Articles de ménage et de laiterie.

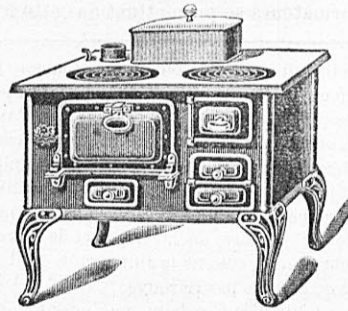
Travail prompt et soigné. - Prix modérés

POTAGERS

en fer forgé

depuis 50 fr.,

à 2, 3 et 4 trous.



Grand choix en magasin.

Dépôt de la Fabrique „Zehringia“.

AGENCE AGRICOLE

Auguste Barras

BULLE

Fers & Quincaillerie.

Logements avec ou sans jardin

à louer

ainsi que chambres meublées, chez L. Torche, La Tour près Bulle.

A louer

pour le 1^{er} juillet, le deuxième étage de la maison P. Prand, rue de Gruyères.

Goutte, neuds articulaires, douleurs intestinales.

Je suis entièrement guérie de mes douleurs rhumatismales dans le dos, les pieds et les mains, grâce aux prescriptions et aux excellents remèdes de l'Institut médical Niederurnen. Je ne ressens plus de douleurs intestinales accompagnées de maux de tête fréquents et de frissons. Berne, le 20 mars 1906. Marie Krebs. — Signature légalisée: Robert Wildi, notaire.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H. J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratuite.

Fumeurs, lisez.

Garantie: Reprise, j'envoie

200 Vevey courts, pag. bleus	Fr. 2.10
200 Rio-Grande, pag. de 10	2.50
200 Flora Brésil	3.25
200 Alpenrosen-Edelweiss	3.50
200 gr. cig. à tuyau de plume	3.10
125 Chiasso Brissago	3.80
100 pointus, petits mais fins	1.95
100 Tipp-Topp, Herzog de 5,	3.10
100 Flor Fina	3.80
100 Nubia Sumatra	4.80
Caisse d'essai 125 p. 10 sortes	2.35
5 kg. Tabac, coupé fines feuilles	1.65 et 2.45
5 » Tabac, feuilles fines	3.80 et 4.50
5 » Tabac, surfin	5.20 et 6.50
200 grands boîtes d'allumettes	6.30
1000 boîtes d'allumettes suéd.	12.40

Depuis fr. 5.— beau cadeau.

J. Winiger, dépôt de fabr., Boswil.